



*Une forêt exceptionnelle,
Un héritage à préserver*

Remis à

Arbre Laforest

Cahier du propriétaire 2008-2009



Conception et rédaction : Éric Perreault (CRECQ)

Photographies : Audrey Lachance, Éric Perreault.

Photographies aériennes : CRECQ

Conception graphique : Karine Boivin, infographiste

Révision :

Isabelle Bonsant, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
Guy Larochelle, Agence forestière des Bois-Francs

Réalisation : Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), 2008.



CRECQ
Conseil régional de
l'environnement du
Centre-du-Québec

255, rue Brock, bureau 409,
Drummondville (Québec) J2C 1M5
Téléphone : (819) 475-1048
Télécopieur : (819) 475-5112
Courriel : info@crecq.qc.ca
Site Web : www.crecq.qc.ca

Table des matières



Mise en situation	4
Pourquoi préserver votre forêt riveraine ?	5-6
Vous êtes ici	7
Fiche technique	8
Quelques-unes des créatures particulières qui cohabitent avec vous dans ce milieu exceptionnel	9
Propositions pour préserver votre forêt	10
Déclaration d'intention	11
Notez vos propres observations sur votre terrain	12
Si vous désirez aller un peu plus loin	13





Un boisé exceptionnel...

En 2006, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) lançait un premier projet de sensibilisation à la préservation d'habitats forestiers exceptionnels en région. Dans le cadre de ce projet, une trentaine de propriétaires privés ont été rencontrés et sensibilisés à la gestion durable de leurs milieux naturels. Le projet « *Des forêts au fil de l'eau* » constitue une suite à ce premier projet en se concentrant, en 2008-2009, dans les corridors du fleuve Saint-Laurent et du lac Joseph (rivière Bécancour).

Un boisé situé sur votre propriété fait partie des quelques forêts jugées parmi les plus précieuses de la région, soit à cause de la qualité ou de la diversité de ses peuplements, ou à cause de la rareté et de la fragilité des espèces particulières qu'il abrite. Durant l'été 2008, une technicienne en inventaire du milieu naturel, Audrey Lachance, parfois accompagnée d'un technicien junior, Alexandre Langlais-Bourassa, s'est rendue sur votre propriété, ou à proximité, pour y réaliser un bref portrait écologique du milieu naturel qu'elle abrite.

... et vous !



cahier Joseph 7

Comme vous êtes propriétaire d'un maillon exceptionnel de la biodiversité régionale, il nous fait plaisir de vous remettre une copie personnalisée du cahier du propriétaire. Vous y retrouverez des informations qui, nous l'espérons, vous permettront de mieux connaître votre milieu naturel et des outils pour vous permettre d'en profiter tout en le préservant pour les générations futures. Ce cahier vous appartient, notez-y vos observations, montrez-le à vos futurs hériters(ères)...

Votre participation à ce grand projet nous importe beaucoup. Elle vous permet de vous impliquer davantage dans le développement durable de votre région tout en léguant aux générations futures un patrimoine qui contribuera à l'amélioration de leur qualité de vie.

Savez-vous que ...

- Au Centre-du-Québec, on retrouve plus de 50 espèces végétales et plus de 30 espèces animales menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être à cause principalement de la disparition ou de la détérioration de leur habitat.

Pourquoi préserver votre forêt riveraine ? _____



Un milieu riche pour la faune et... pour vous

En plus de vous fournir un havre de paix pour vous détendre (randonnée, chasse, etc.), votre forêt constitue un refuge essentiel pour la flore et la faune dont plusieurs oiseaux favorables à l'agriculture¹ et certaines espèces d'intérêt pour la chasse et la trappe (canard, cerf de Virginie, rat musqué, etc.).



Cerf de Virginie



Canard colvert



Rat musqué

Une protection contre l'érosion et la pollution

Votre forêt aide beaucoup à diminuer l'érosion éolienne et/ou hydrique des sols, surtout en bordure des cours d'eau. La végétation et la forte activité microbienne de ce milieu naturel contribuent à épurer l'eau de surface de ses substances polluantes et en atténuant le ruissellement de surface, elle permet aussi une meilleure protection de la nappe phréatique.



Milieu riverain boisé



Absence de bande riveraine

¹ Jobin, Benoît et al. *Bird use of three types of field margins in relation to intensive agriculture in Québec, Canada*, Agriculture, Ecosystems and Environment, no. 84, pp. 131-143, 2001.



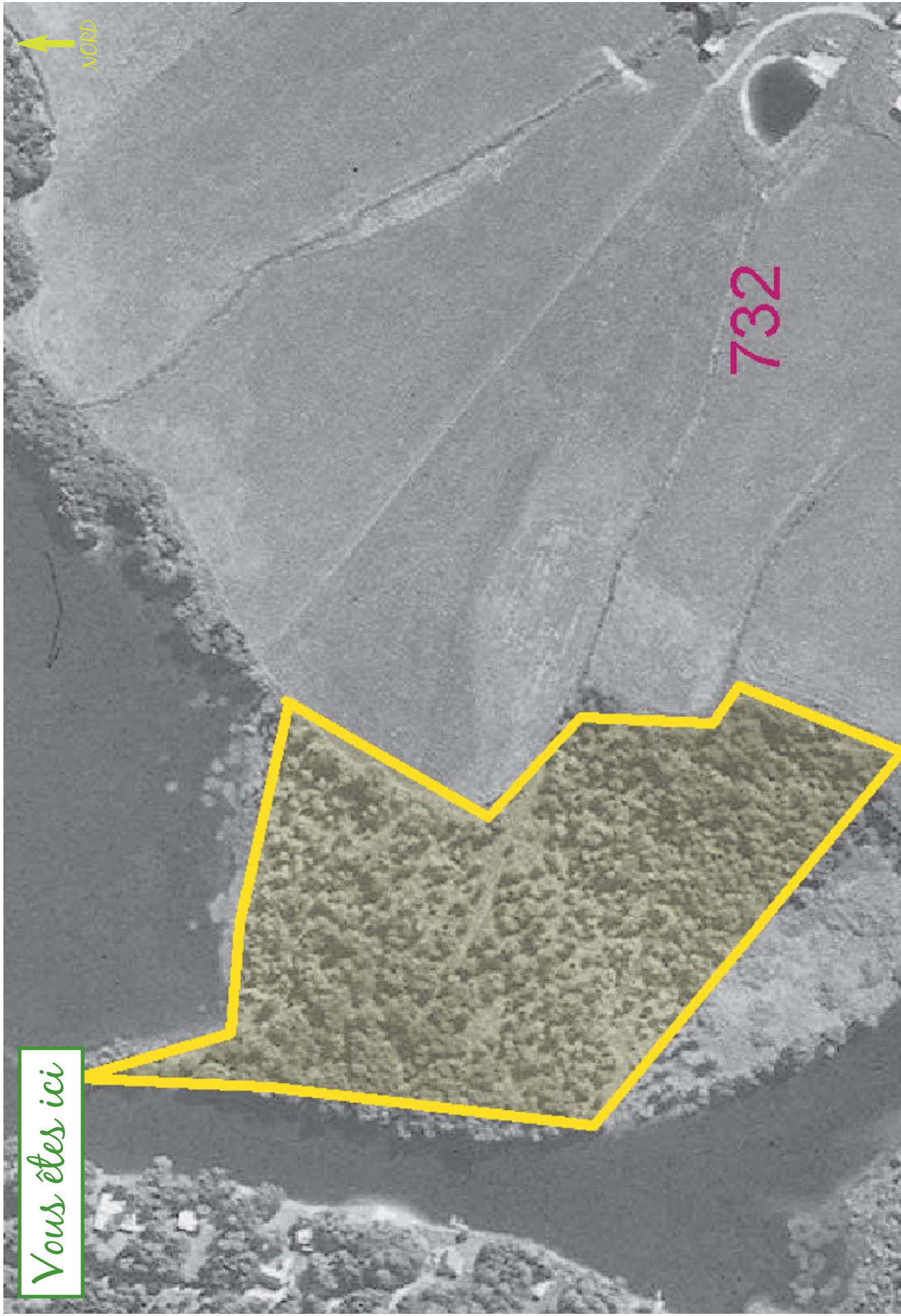
Pourquoi préserver votre forêt ?

Elle constitue aussi un refuge pour certaines espèces floristiques, et probablement, certaines espèces fauniques en situation précaire.



Enfin votre forêt contribue à la beauté
du paysage de votre coin de pays





Vous êtes ici

732

MER



Site : Lac Joseph (7)

Propriétaire	Localisation
Arbre Laforest	Lot 732 (Municipalité d'Inverness)

Superficie approximative du site : 5 hectares (14.6 arpents)

Période de l'inventaire : juillet 2008

Technicienne : Audrey Lachance

Chargé de projet : Éric Perreault

Référence : MRC de L'Érable

Synthèse du rapport de terrain*

Il s'agit d'une érablière argentée marécageuse. C'est un secteur vraiment humide qui ne laisse pas le temps aux plantes herbacées de s'installer en dessous des érables argentés. C'est une belle forêt intègre. Le diamètre à hauteur de poitrine moyen est de 47,1 cm.*

Selon le propriétaire, dans le passé, une coupe sélective des érables était effectuée durant l'hiver. Présentement, peu de signes de la présence humaine s'y voient. Il y a un canal qui relie le lac privé du propriétaire au lac Joseph. La bordure du peuplement est caractérisée par l'abondance des graminées et des saules arbustifs. À cet endroit, le propriétaire a mentionné que son grand-père faisait les foins, ce qui explique que le milieu soit ouvert et en friche.

*La renouée faux-poivre-d'eau (*Persicaria hydropiperoides*) y est plus qu'abondante. À un endroit en particulier, cette plante forme une rivière! Le lis du Canada (*Lilium canadense*) complète la liste des espèces à statut particulier pour ce site.*

Votre propriété se situe dans le vaste domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune. Au Centre-du-Québec, ce domaine couvre tout le territoire situé au sud-est de Victoriaville et Plessisville. Dans ce domaine, une érablière argentée peu perturbée et d'une bonne superficie constitue une forêt rare qui se retrouve souvent confinée aux basses terres marécageuses le long des cours d'eau. Dans ces marécages, l'érablière argentée correspond généralement à une partie essentielle de l'habitat du poisson.

* Un marécage peut se définir brièvement comme étant un milieu humide dominé par des essences ligneuses, arbustives et arborescentes, et caractérisé par des inondations saisonnières (réf : Canards Illimités). Les plantes qui croissent dans ce milieu doivent pouvoir supporter les crues printanières et un taux d'humidité du sol très élevé durant une période prolongée.

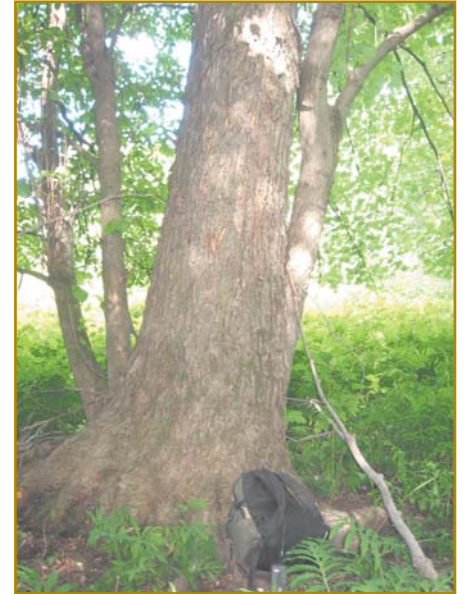
* Une évaluation scientifique des peuplements qui composent votre forêt, requerrait une expertise, selon la nomenclature officielle, effectuée par un ingénieur forestier.

Quelques-unes des créatures particulières qui cohabitent avec vous dans ce milieu exceptionnel



Érable argenté

Arbre à croissance rapide pouvant atteindre 100 cm de diamètre à hauteur de poitrine (DHP) et 130 ans, l'érable argenté préfère les riches terres humides en bordure des cours d'eau et des marécages. Il est bien adapté à ces conditions d'humidité puisque ses racines se développent près de la surface du sol, là où le taux d'oxygène est plus élevé. Dans les grosses branches des vieux arbres, on retrouve souvent des trous creusés par les champignons et la pourriture. Ces cavités servent souvent de refuge à différents animaux dont le canard branchu et d'autres espèces d'oiseaux.



Lis du Canada

Le lis du Canada, une de nos plus belles herbacées indigènes, se raréfie au Québec en raison de plusieurs facteurs dont le déboisement, les coupes forestières, le prélèvement comme plante ornementale. Cette plante a obtenu récemment le statut d'espèce vulnérable même si elle n'est pas encore menacée de disparition. Les conditions propices à la croissance du lis du Canada ne se rencontrent que dans les forêts humides ou les milieux ouverts ou semi-ombragés humides du sud du Québec. À partir de la graine, il faut de 3 à 5 ans avant la première floraison.



Renouée faux-poivre-d'eau

La renouée faux-poivre-d'eau (*Persicaria hydropiperoides*) est une plante des marais et milieux humides susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Selon des données récentes, on connaissait moins de cinq sites où elle serait présente au Centre-du-Québec. Il s'agit d'une plante de pleine lumière, intolérante à l'assèchement du sol et très sensible aux bris mécaniques.





Propositions pour préserver votre forêt

Si vous désirez contribuer à la préservation de cet héritage qui contribue à votre qualité de vie et à celle de votre communauté, voici quelques recommandations susceptibles de vous éclairer. Vous êtes libres d'en tenir compte mais nous croyons que celles-ci pourront vous éclairer lorsque vous devrez prendre une décision concernant votre propriété.

Dans votre forêt, nous vous suggérons de :

- **autant que possible, conserver votre forêt intacte** en évitant toute intervention (coupe, drainage, etc.) pouvant briser son équilibre écologique (sol, flore, faune,...),
- éliminer ou limiter autant que possible le pâturage libre d'animaux de ferme en forêt pour y préserver la qualité et l'utilité du sol, et les plantes vulnérables qu'on y retrouve,
- lors de déplacements en véhicules motorisés dans votre forêt, demeurer autant que possible dans les sentiers ou chemins déjà existants,
- éviter la cueillette excessive des plantes vulnérables et s'informer sur les normes prescrites pour la récolte de ces plantes (voir les fiches dans la pochette de votre cahier),
- prendre connaissance des informations contenues dans ce cahier et y noter vos propres observations,
- contempler la beauté de votre site,

Si vous désirez aménager votre forêt ou y récolter du bois,

- **consulter votre conseiller forestier**, s'il y a lieu, pour lui demander d'adapter vos pratiques en matière d'aménagement forestier afin de préserver la flore sensible, la qualité des sols et les habitats fauniques, et favoriser la repousse des espèces d'arbres d'intérêt,
- Proscrire les coupes totales, favoriser les coupes d'éclaircies et limiter la coupe à la saison hivernale,
- éviter, si possible, de drainer ou de remblayer dans votre partie de forêt pour préserver son degré d'humidité, sa richesse floristique et son utilité,
- conserver les **chicots** (arbres morts encore debout) et les arbres morts au sol pour favoriser le maintien d'une faune diversifiée dans votre forêt. **Pour des raisons de sécurité, laissez toutefois les chicots loin des sentiers et des zones où des travaux sont effectués.**

Nous vous invitons également à signer une déclaration d'intention qui vous rappellera que vous avez été sensibilisé à l'importance et à la fragilité de votre forêt. Pour notre part, elle sert à évaluer le succès de la démarche de sensibilisation des propriétaires. La déclaration d'intention n'a aucune valeur légale et ne représente qu'un engagement moral de votre part.

Déclaration d'intention



Moi, _____,
propriétaire du(des) lot(s) (numéro, rang, cadastre ou municipalité) _____
_____, propriétaire d'une forêt exceptionnelle, ayant pris
connaissance du présent document, je reconnais la valeur écologique de ce milieu naturel et j'ai con-
science de la fragilité des écosystèmes et de plusieurs espèces végétales qu'il renferme. Certaines de ces
espèces ont absolument besoin des conditions particulières présentes dans ma forêt, telles l'humidité, les
conditions de lumière, la composition du sol, etc., pour se reproduire et se nourrir.

Je suis également conscient que cette forêt contribue à réduire les risques d'érosion éolienne et/ou
hydrique du sol, à améliorer la qualité des eaux de surface et la recharge des eaux souterraines, et à
préserver la beauté du paysage, pour le bénéfice de la collectivité.

Dans la mesure du possible, je m'engage moralement à conserver l'aspect naturel de ma propriété en
maintenant les conditions écologiques essentielles aux espèces qui l'habitent et en m'efforçant d'appli-
quer les recommandations faites dans le cahier du propriétaire.

Signature du propriétaire

Date

Le CRECQ s'engage, dans les limites de ses capacités, à vous appuyer sur le plan technique dans vos
intentions de conservation ou de mise en valeur de votre forêt.

Signature du représentant du CRECQ

Date

*Note : Ce document n'a aucune valeur légale, il ne repose que sur votre honneur. Cette déclaration n'est utile que tant et aussi
longtemps que vous désirez la respecter. Si vous vendez ou laissez en héritage votre propriété, le nouveau propriétaire n'est
aucunement lié par ce que vous avez déclaré.*



Notez vos propres observations
sur votre terrain

Date	Localisation (repère)	Mes observations

Nous vous invitons à nous transmettre toute observation permettant de
bonifier nos connaissances de la faune et de la flore de la région.

Si vous désirez aller un peu plus loin



Selon vos besoins et intérêts, il existe de nombreux moyens pour favoriser la protection de votre milieu naturel tout en vous permettant d'en profiter pour vos loisirs, vos sports, etc. Certaines options de conservation peuvent vous permettre d'obtenir des avantages fiscaux ou une aide financière ciblée comme, par exemple, pour la constitution de réserves naturelles privées ou de servitudes de conservation.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à communiquer avec l'un ou l'autre des organismes suivants :



Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

Tél. : (819) 475-1048

Site Internet :

www.crecq.qc.ca



Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

a/s : Mme Christiane Bernard

Tél. : (418) 521-3907, poste 4463

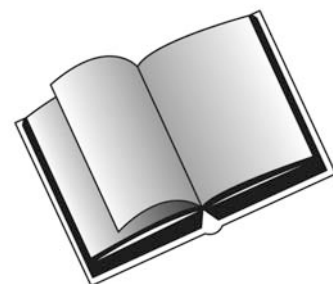
Site Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/conservation.htm>

Autres références :

Longtin, Benoît. *Option de conservation, guide du propriétaire*, Centre québécois du droit de l'environnement, Montréal, 1996, 100 p.

(Ce guide vous aide à trouver les meilleures options pour protéger les attraits naturels de votre propriété pour votre bénéfice, celui de vos proches et pour les générations futures.

Pour le commander : (514) 861-7022).



Site internet : *Les réserves naturelles : comment protéger les attraits naturels de votre propriété* : www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/depliant.html.

*Cette brochure a été réalisée
grâce à la participation
financière ou technique de :*



**Ressources naturelles
et Faune**

Québec 



CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DU CENTRE-DU-QUÉBEC



Gouvernement du Canada Government of Canada

Canada 

Emplois d'été Canada 2008



Agence Forestière des Bois-Francs